

Plan Local d'Urbanisme

Révision POS en PLU

PROJET APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 9 FEVRIER 2012

4.3 - LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

VILLE DE TOURNEFEUILLE

le grand toulouse
6, rue René Leduc B.P. 35821
31505 Toulouse Cedex 5
www.grandtoulouse.fr

auat toulouse aire urbaine

le grand Toulouse COMMUNAUTÉ URBAINE

I – VOIRIE (numérotation de 1 à 50)

Numérotation au PLU en cours	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (environ)
1	Élargissement de la RD 63 entre le boulevard Vincent Auriol et Colomiers	CONSEIL GÉNÉRAL	2 000 m²
2	Voie du Canal de Saint-Martory et aménagement du carrefour avec le RD 63	CONSEIL GÉNÉRAL	25 800 m²
3	Déviation de la RD 24	CONSEIL GÉNÉRAL	81 000 m²
4	Aménagement de deux carrefours et d'une voie nouvelle d'accès à Pahin Concerto depuis le chemin du Chandelier et le chemin de Peyrette	C.U.G.T.	20 500 m²
5	Aire de retournement du chemin de Valette bas sur RD 632	C.U.G.T.	380 m²
6	Aménagement d'un rond-point Avenue F. Verdier	C.U.G.T.	350 m²
7	Élargissement Impasse des Ecarts et débouché sur le RD 63	C.U.G.T.	350 m²
8	Voie nouvelle de desserte et de désenclavement du quartier de l'Orée de la Ramée (côté Est)	C.U.G.T.	500 m²
9	Élargissement du chemin Bordenoire	C.U.G.T.	3 800 m²
10	Voie de raccordement de l'impasse Bordenoire au chemin Bordenoire	C.U.G.T.	470 m²
11	Élargissement du Chemin du Grillou	C.U.G.T.	6 500 m²
12	Élargissement du Chemin de Cournaudis	C.U.G.T.	1 000 m²
13	Élargissement du chemin du Chandelier	C.U.G.T.	4 500 m²
14	Élargissement du passage le long du Canal de Saint-Martory	C.U.G.T.	2 000 m2
15	Voie nouvelle de liaison de la rue de Montjoie et de la rue Jean Mermoz	C.U.G.T.	2 000 m²
16	Débouché de la rue de Guyenne sur le Boulevard Eugène Montel	C.U.G.T.	600 m²
17	Élargissement du chemin de la Valette	C.U.G.T.	3 000 m²
18	Élargissement de la Rue Montagné	C.U.G.T.	2 200 m²
19	Élargissement du chemin de Panegans	C.U.G.T.	2 900 m²
20	Élargissement du carrefour rue Clément Ader et R.D. 63 (côté Nord)	C.U.G.T.	200 m²
21	Élargissement de la rue du Petit Train	C.U.G.T.	7 700m²
22	Élargissement du chemin de l'Armagnac (partie Sud)	C.U.G.T.	5 600 m²
23	Réaménagement du carrefour de croisement : chemin du Touch avec la R.D. 632	C.U.G.T.	300 m²
24	Carrefour de croisement chemin .Peyrette /chemin de l'Armagnac	C.U.G.T.	900 m²
25	Carrefour de croisement chemin Ramelet Moundi/Rue du Prat	C.U.G.T.	150 m²
26	Création d'une voie d' accès Sud au secteur 1AUb centre ville « village nord » depuis la rue Gaston Doumergue	C.U.G.T.	2 074 m²
27	Création d'une voie d' accès Nord au secteur 1AUb centre ville « village nord » depuis le bd Vincent Auriol	C.U.G.T.	200 m²
28	Création d'une voie d'accès/ sortie occasionnelle sur le chemin du Ramelet Moundi (au niveau du lieu dit « Petite République »	C.U.G.T.	1 866 m²
Total des emplacements réservés			**178 800 m²**

II – CHEMINS PIÉTONS ET CYCLABLES (numérotation de 51 à 60)

Numérotation au PLU en cours	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (environ)
51	Création de piste cyclable chemin Peyrette	C.U.G.T.	8 000 m²
52	Piste cyclable sur l'axe R.D. 632 (tronçon entre le giratoire de Mirabeau et Plaisance-du-Touch)	C.U.G.T.	4 100 m²
53	Continuité du réseau vert sur le Touch (partie entre ch.Bergon et av.M. Leclerc	C.U.G.T.	3 000 m²
54	Continuité du réseau vert du Touch à la RD 632	C.U.G.T.	1 500 m²
55	Piste cyclable chemin Ramelet Moundi	C.U.G.T.	6 000m²
56	Aménagement d'une continuité piétonne d'accès depuis la rue de Vignoble au quartier Ferro. Lèbres	C.U.G.T.	1340 m²
57	Aménagement d'un accès piéton-cycliste vers la Ramée	C.U.G.T.	1 800 m²
58	Création d'un accès piéton-vélo au secteur centre ville 1AUb centre ville « village nord » depuis la rue Gaston Doumergue (sur une voie d'accès véhicules riverains)	C.U.G.T.	250 m²
Total des emplacements réservés			**27 990 m²**

III – EQUIPEMENTS PUBLICS – ESPACES LIBRES OU VERTS –PARKINGS (numérotation de 61 à 80)

Numérotation au PLU en cours	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (environ)
61	Parc public, avenue Eugène Montel	Commune	19 500 m²
62	Parc public, chemin Saint-Pierre	Commune	29 560 m²
63	Espace vert de protection de la nappe phréatique au lieu-dit « Pirac »	Commune	10 000 m²
64	Équipement administratif situé impasse Baylac	Commune	1 870 m²
65	Jardin des plantes à créer sur les espaces verts du touch	Commune	4 400 m²
Total des emplacements réservés			**65 330 m²**